

PROJET
STRATÉGIQUE
2022-2026



**CITOYENS,
TOUT SIMPLEMENT.**

LE MOT DU PRÉSIDENT & DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Depuis 15 ans, notre association n'a cessé d'évoluer. D'une enseigne nationale de services à la personne à la constitution d'un groupe associatif à multiples composantes. Notre objectif a toujours été de **renforcer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie vivant à domicile et de promouvoir l'autonomie et l'indépendance des personnes quel que soit leur âge.** Cette finalité est possible, à condition d'accroître les connaissances sur les aspirations, besoins et attentes des personnes concernées.

Nous y avons contribué via notre Observatoire et nous nous employons depuis plus de 15 ans à diffuser nos travaux de recherche, des contenus et des outils pratiques (guides, tutoriels, etc...).

Nous nous sommes efforcés également à accompagner et à mesurer la qualité des services.

En quelques années, c'est **plus de 400 certificats Cap'Handéo qui ont été délivrés dans plus de 70 départements.**

Grâce à nos services labellisés ou certifiés, nous avons des réponses à apporter dans les territoires avec des acteurs qui ont su adapter leurs offres et se professionnaliser.

**Julien Paynot,
Directeur Général**



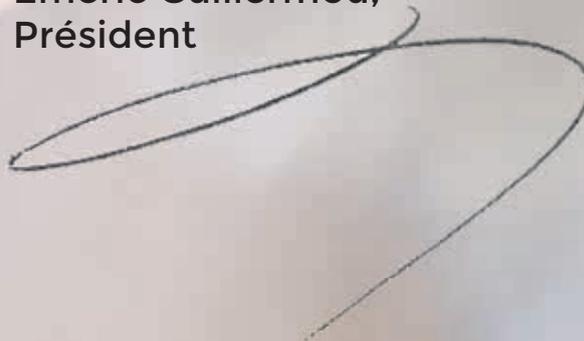
Handéo offre à toutes les parties prenantes de l'inclusion des personnes handicapées, des personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de précarité sociale, **un espace dans lequel elles peuvent coopérer, en confiance, au service des personnes et d'une société inclusive.**

En 2021, de nombreux séminaires participatifs associant tous les membres de Handéo, les salariés et les différentes parties prenantes, nous ont permis de bâtir ce nouveau projet stratégique. Nous les en remercions très chaleureusement.

Pour les 5 prochaines années, nous souhaitons **relever de nouveaux défis relatifs à la participation active, effective de toutes les personnes concernées (dont les aidants) et la reconnaissance de leur expertise.**

Nous souhaitons également **accompagner l'évolution de l'offre et nous inspirer des initiatives européennes et faire rayonner nos techniques d'accompagnement au-delà de nos frontières.**

**Emeric Guillermou,
Président**



PRÉAMBULE 01.



**DEPUIS SA CRÉATION,
L'ASSOCIATION HANDÉO
INSCRIT SON ACTION EN
RÉFÉRENCE AUX DROITS
HUMAINS.**

01.

Son socle de valeurs est la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée en 1948. Au quotidien, elle s'appuie à la fois sur la CIDPH (Convention Internationale relative aux Droits de Personnes handicapées) et la CIDE (Convention Internationale des droits de l'enfant).

L'une comme l'autre prescrit aux Etats-parties la mise en œuvre d'actions concrètes **pour que les droits humains ne demeurent pas de jolis mots sur du papier, mais constituent une réalité effective pour les personnes handicapées et leurs familles.**

“

LES ENFANTS
MENTALEMENT OU
PHYSIQUEMENT
HANDICAPÉS DOIVENT
MENER UNE VIE PLEINE
ET DÉCENTE, DANS DES
CONDITIONS QUI
GARANTISSENT LEUR
DIGNITÉ, FAVORISENT
LEUR AUTONOMIE ET
FACILITENT LEUR
PARTICIPATION ACTIVE
À LA VIE DE LA
COLLECTIVITÉ [...]

”

Convention relative aux droits de l'enfant.

De son côté, la convention relative aux droits des personnes handicapées, énonce **le droit à une vie autonome et à l'inclusion dans la société, un droit à la mobilité et un droit à l'accessibilité de tous les produits et services mis à disposition du public.**

On entend par autonomie la capacité à se gouverner soi-même; elle présuppose la capacité de jugement, c'est à dire prévoir et choisir, liberté d'agir, d'accepter ou de refuser en fonction du jugement. Sa mesure est d'ailleurs très difficile.

Handéo prend en compte les besoins des personnes sous l'angle des limitations d'activité et des restrictions de participation.

Les actions menées par Handéo ont progressivement fait émerger une **pluralité de publics concernés** : enfants et adultes, familles et proches aidants, personnes âgées en perte d'autonomie, patients atteints de maladies chroniques, majeurs/mineurs bénéficiant de mesures de protection, personnes en situation de précarité sociale.



Pour accompagner ce mouvement, Handéo a élargi son socle de valeurs à l'ensemble des droits fondamentaux qui protègent les personnes en situation de fragilité.

Cela suppose un accès effectif et le non renoncement aux droits. Dans ce contexte, Handéo accompagnera et assurera une veille quant à l'évolution des organisations.

Elles doivent être soutenantes et non entravantes aux droits fondamentaux, Handéo s'applique cette même exigence.

Les membres de Handéo entendent donc agir pour l'effectivité de l'accès aux droits, qu'il s'agisse du droit commun ou des droits relatifs aux personnes handicapées à toutes les étapes de leur vie et quelle qu'en soit la cause et donc de permettre le non renoncement aux droits.

La poursuite de ses objectifs ne saurait se concevoir sans la participation et la contribution active des personnes concernées.

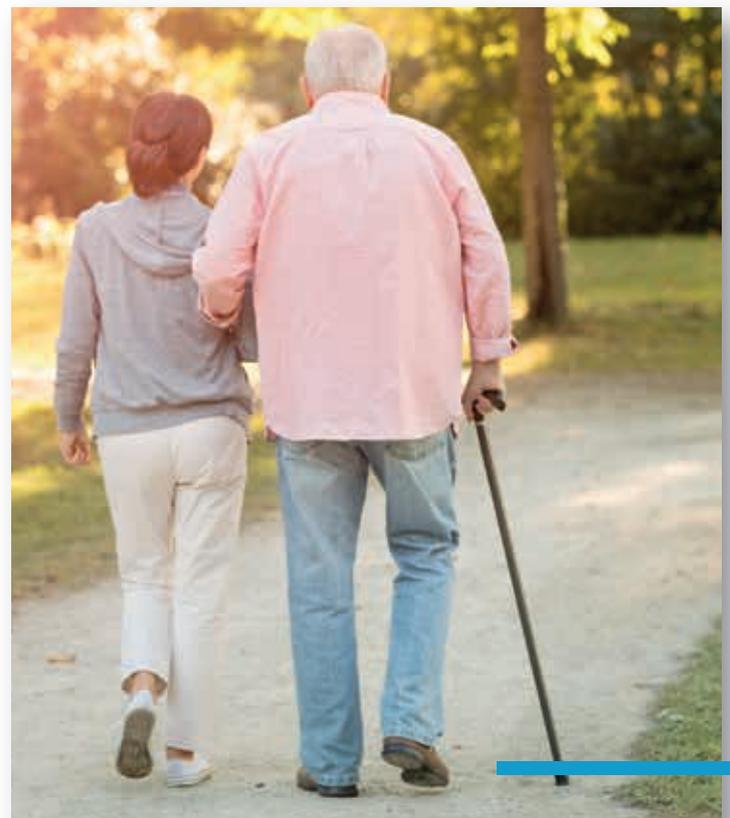
Handéo sur les 15 dernières années a réussi (qualité et recherche) à garantir la qualité et à articuler les aspirations, les besoins et les attentes et l'évolution de l'offre de services en France.

01.

Force est de constater que cet outil n'existe pas dans les autres pays européens et **nous proposons d'être les initiateurs d'une démarche comparable au niveau européen dans le cadre de la stratégie européenne 2021-2030.** Nous ambitionnons donc de participer à la réussite de cet objectif en Europe.

Le groupe Handéo participe en France et pourrait participer à l'étranger à **(re)donner du pouvoir d'agir aux personnes en les mettant en mesure d'exercer l'ensemble de leurs droits et de tirer pleine parti de leur participation à la société et à l'économie européenne.**

Il ambitionne de déployer un outil international de mise en œuvre de la convention afin de rendre effectif, et de garantir les droits avec des outils concrets.



HANDÉO : UN GROUPE 02.

HANDÉO EST UN GROUPE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DIRIGÉ PAR ET AU SERVICE DES PERSONNES LES PLUS FRAGILISÉES, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE ET LES PROCHES AIDANTS.



handéo



SERVICES

handéo

handéo
SOLUTIONS



HANDÉO GROUPE

Il est un lieu de ressources entre ses membres, les partenaires et toute organisation, destiné à confronter les points de vue, produire, participer et contribuer à la réalisation de l'objectif initial.

A partir des aspirations, des attentes et des besoins des personnes, ses objectifs sont notamment de :

- **produire de la connaissance** sur l'offre de services, les pratiques et modalités d'intervention sur l'ensemble du territoire français ;
- **favoriser l'accessibilité universelle** via le recours aux organismes labellisés/certifiés Cap'Handéo ;
- **améliorer et développer les compétences** en professionnalisant les intervenants ou tout autre professionnel en contact avec des personnes en situation de fragilité.

Handéo s'efforce également de contribuer à l'instauration d'une meilleure coopération entre les acteurs de la compensation :

- aide à la personne,
- lieux d'hébergement ou de domiciliation diversifiés,
- services de mobilité, transport,
- sociétés de fournitures et maintenance d'équipements et d'aides techniques, ...

Il participe aussi à renforcer l'ouverture : éducation nationale, par exemple.

L'OBSERVATOIRE 02.



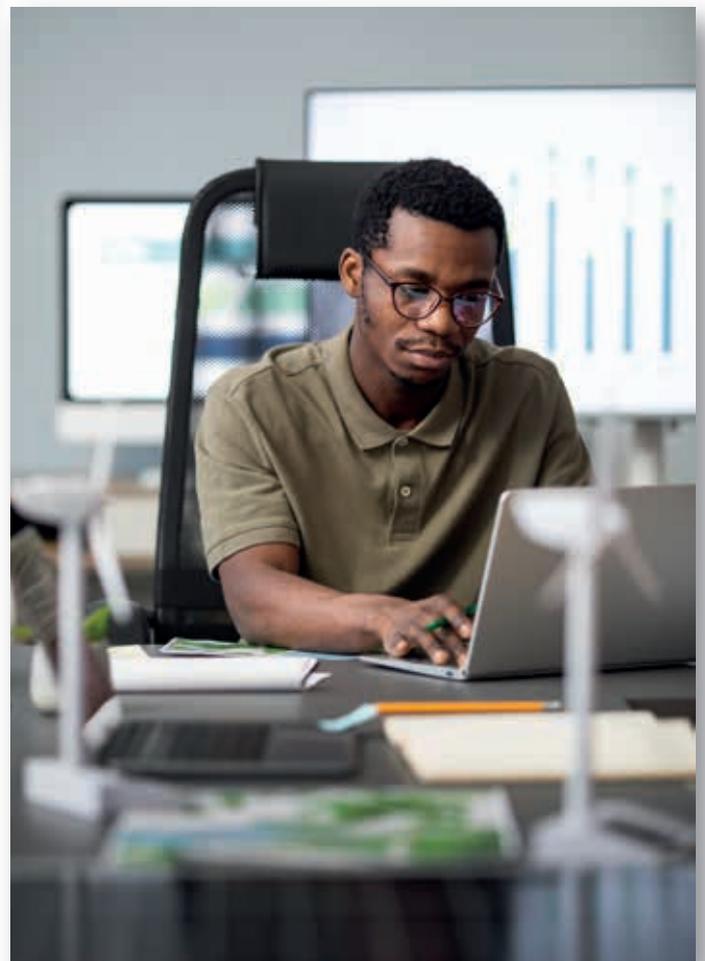
De manière opérationnelle, l'association Handéo produit, via son Observatoire, de la connaissance sur les aspirations, attentes et besoins des personnes en situation de handicap, âgées et de leurs aidants d'une part et les pratiques et modalités d'intervention sur l'ensemble du territoire français d'autre part.

Elle réalise des recherches / actions et participatives.

En effet, chaque travaux associe les personnes concernées, leurs proches aidants, les professionnels qui les accompagnent, les institutions qui représentent ces différents acteurs, les pouvoirs publics et les chercheurs.

L'enjeu est de croiser des savoirs différemment situés pour produire une connaissance agrégée, mais aussi une connaissance métissée.

En plus de construire une connaissance à partir d'une approche participative, l'objectif de ces recherches est également de trouver des leviers d'action pour agir sur le social. Il ne s'agit donc pas de produire de la connaissance pour produire de la connaissance, mais bien d'essayer de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Elles s'inscrivent dans une dynamique émancipatrice.



160 000

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

400

ORGANISMES
CAP'HANDÉO

70

DÉPARTEMENTS
COUVERTS

Handéo Services a déjà certifié ou labellisé plus de 400 organismes qui accompagnent plus de 160 000 personnes handicapées et âgées, et leurs proches aidants, dans plus de 70 départements. Notre organisme certificateur se distingue par son ADN : le seul à déployer un système qualité créé et porté par les représentants des clients et des utilisateurs.

Handéo Services est accrédité par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) sur la norme NF EN ISO/IEC 17065 pour son activité de certification Cap'Handéo Services à la personne et Services et établissements autisme. (Accréditation N°5-0624 portée disponible sur www.cofrac.fr)



02.

HANDÉO SERVICES

HANDÉO SERVICES 02.

Concernant les labels et certifications Cap'Handéo, ils contribuent à la qualité de services rendus aux personnes en situation de handicap, âgées en perte d'autonomie et leurs proches aidants. Ce sont des outils de repérage de l'offre adaptée en territoires. Ils accélèrent la prise en compte effective des attentes et des besoins de personnes dans les pratiques, outils, organisations des secteurs d'activité concernés.



HANDÉO SOLUTIONS 02.

HANDÉO SOLUTIONS EST UN NOUVEAU SERVICE.

L'OBJECTIF EST DE RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT AVEC DES OUTILS MODERNES.



HANDÉO SOLUTIONS 02.



Handéo Solutions permet de sensibiliser plus largement le monde de l'entreprise sur les thématiques en lien avec le handicap, la dépendance, la maladie et les aidants.

Notre organisme de formation réalise également des missions d'accompagnement/conseil.

L'accompagnement à la labellisation/certification doit être un outil d'aide à la décision et de management de l'organisme.

Les accompagnements prennent en considération, au sein de l'organisme, son fonctionnement, ses modes d'organisation et de management mais également son histoire, ses valeurs, ses équipes et surtout la place de la personne accompagnée.

Nous proposons une intervention selon une méthodologie participative en favorisant l'expression et la confrontation.

Cette intervention est basée sur l'analyse des processus et de leurs effets, des outils mis en place, des tableaux de bord facilitant l'aide à la décision et au management.

Cette méthodologie d'intervention permet de mieux comprendre le fonctionnement selon les différentes étapes de l'organisation et son impact vis-à-vis des personnes accompagnées.

Handéo Solutions tient compte de l'organisation actuelle avec la mise en place de groupes de travail et/ou de réunions d'échanges.

Les membres du Groupe



NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

03.

INITIALEMENT CONÇUE COMME UNE PLATEFORME PERMETTANT DE METTRE EN RELATION DES FAMILLES ET PERSONNES HANDICAPÉES À LA RECHERCHE DE SERVICES D'AIDE À DOMICILE, LE GROUPE HANDÉO EMBRASSE, 15 ANS APRÈS, L'ENSEMBLE DE LA « TRAJECTOIRE » DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES ÂGÉES.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 03.

L'Observatoire installé, sans donner une fonction à proprement parler tributenne, lui permet également de susciter le débat sur des questions ayant trait à la « politique du handicap » en France et probablement à l'étranger.

Les labels et certifications Cap'Handéo renforcent la qualité de l'accompagnement au quotidien dans des domaines variés et favorisent la réalisation des projets de vie de qualité.

Notre conviction est que Handéo peut offrir à toutes les parties prenantes de l'inclusion, des personnes handicapées, âgées dépendantes, exclues socialement et en situation de réinsertion, un espace dans lequel elles peuvent coopérer, en confiance, au service des personnes et d'une société inclusive.

Pour porter son projet stratégique jusqu'en 2026, Handéo compte sur ses ambassadeurs qui considèrent que leur qualité de vie s'est trouvée améliorée du fait de l'action de Handéo, sur ses partenaires (défenseur des droits, Grandes entreprises, Groupes de protection sociale, fédérations, ARS, CD, gouvernement, etc...). Ils se mobilisent ensemble pour relever 3 défis.



Renforcer la participation active, effective de toutes les personnes concernées (dont les aidants) et la reconnaissance de leur expertise



Accompagner l'évolution de l'offre



S'inspirer des initiatives européennes et faire rayonner nos techniques d'accompagnement au-delà de nos frontières

Ses membres s'engageront avec force, détermination et exemplarité, car être membre, c'est aussi être utilisateur de Handéo et donc être un ambassadeur des solutions proposées. Ils veilleront à la mise en œuvre et sont solidaires des résultats.

DÉFI#1

RENFORCER LA PARTICIPATION
ACTIVE, EFFECTIVE, DE TOUTES
LES PERSONNES CONCERNÉES
(DONT LES AIDANTS) ET LA
RECONNAISSANCE
DE LEUR EXPERTISE



DÉFI#1

Depuis notre création, **la participation des personnes est inscrite dans l'ADN de Handéo.** Représentées au sein du Conseil d'Administration et du Comité Ethique et Scientifique de notre association, associées aux groupes de travail et comités de suivi Cap'Handéo, aux comités de pilotage des études de l'Observatoire, mobilisées en tant qu'experts, évaluateurs dans les équipes d'auditeurs : **Nous considérons qu'elles doivent être pleinement écoutées, associées aux décisions qui les concernent et nous souhaitons renforcer leur capacité d'action et d'émancipation. Il nous appartient de créer cet environnement.**

Un environnement capacitant doit susciter l'envie d'apprendre, donner la possibilité d'exercer leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles.

Respecter la dignité de chaque personne nécessite que soient entendus ses désirs, ses goûts, ses opinions, ses aspirations, pour qu'il lui soit possible de faire les choix indispensables lui permettant de vivre de façon autonome dans la cité.

Or nul ne peut définir à la place des personnes handicapées elles-mêmes leurs désirs et leurs aspirations, ni choisir pour elles leurs conditions de vie (lieu de résidence, milieu de vie, modalités d'accompagnement, entourage, activités, vie sociale).

De fait les personnes en situation de handicap sont les premières expertes de leur handicap. Personne ne peut parler mieux qu'elles de leur projet et de leur parcours de vie. Handéo à l'avenir sera amené à soutenir des processus d'autoreprésentation, d'autodétermination et d'empowerment (pouvoir d'agir) et de participation effective au sein des organisations.



DÉFI#1

11 millions

D'AIDANTS EN FRANCE

HANDÉO PORTERA ÉGALEMENT UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE AUX AIDANTS.

Pour près de 11 millions d'aidants que compte la France, les effets de ce rôle peuvent s'avérer complexes et fatigants.

La qualité de vie de la personne aidée et celle de la personne aidante sont interdépendantes.

Ce système relationnel est également interdépendant de l'environnement professionnel et de la qualité de vie au travail de ces derniers. Il est donc nécessaire de développer des mesures préventives pour éviter l'épuisement, les risques psycho-sociaux, la maladie, le burn-out ou les abus. Les services de proximité jouent un rôle clé en contribuant au bien-être des personnes ayant des besoins d'aide/de soutien, et des membres de leur famille. Le fait d'aider a un impact sur la santé de l'aidant qui parfois renonce à se soigner.

DES SITUATIONS & PROFILS DIVERS.

Malgré la diversité des situations et des profils, des enjeux de santé publique et de conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle se dessinent clairement dans le processus de reconnaissance de ce phénomène et de ceux qui s'impliquent auprès de leur proche. Le rôle et la place des aidants familiaux, souvent experts de la situation de leur proche et de la compréhension de ses besoins, est primordial. Un travail de coopération étroite entre les aidants et l'ensemble des professionnels amenés à intervenir auprès de leur proche handicapé est à renforcer dans l'accompagnement réalisé, à travers la reconnaissance mutuelle des expertises de chacun, et à travers des mesures de soutien et d'appui dont les aidants pourraient avoir besoin.

FAVORISER L'IMPLICATION DES PERSONNES ELLES-MÊMES.

S'agissant des personnes elles-mêmes, elles ont été considérées longtemps, au mieux, comme des témoins. Mais, depuis quelques années, des expériences démontrent l'intérêt d'une expertise sur le handicap, qu'il soit lié à une altération des fonctions physiques, psychiques, cognitives ou intellectuelles, portée par les personnes qui le vivent.

DÉFI#1

Chez Handéo, nous nous appuyons depuis de nombreuses années sur des savoirs issus de l'expérience d'usage et favorisons la participation directe des personnes dans l'élaboration de tous les projets. Cette expertise doit être reconnue et valorisée.



NOUS VOULONS

Favoriser l'accès des personnes aux services d'aide afin de soutenir la mise en œuvre effective de leurs droits et contribuer à gommer les inégalités territoriales constatées :

En sécurisant les moyens de compensation via la création d'un Fonds d'aide à la conception des projets de vie de qualité et à leur réalisation.

En poursuivant le développement d'une offre d'accompagnement qualitative suffisante dans tout le territoire métropolitain et d'outre-mer.

Poursuivre et renforcer l'ouverture de notre association à toutes les personnes et/ou leurs représentants rencontrant des limites d'autonomie (handicap, avancée en âge, précarité sociale) :

En veillant à une représentation équilibrée de toutes les parties prenantes dans nos instances de gouvernance et de projet.

En activant une Assemblée générale représentative des parties prenantes (PSH, Partenaires, et offreurs de services), en donnant un lieu de dialogue et d'élaboration de propositions comme véritable espace de dialogue et en renforçant la promotion d'un environnement capacitant.



Passer de la posture d'usager, témoin, à celle d'expert et de formateur:

En développant et en généralisant l'expérience d'usage en savoir reconnu et valorisé. En pratique, cela nécessite de repenser les modalités de fonctionnement notamment en ce qui concerne la place des personnes accompagnées et de leurs aidants, en lien avec la reconnaissance et la valorisation de l'expérience de ces derniers.

En poursuivant le recrutement « d'experts de l'intérieur » (parents, personnes concernées) comme ressources d'accompagnements, de formation et d'évaluation des changements de pratiques.

En favorisant une reconnaissance concrète de cette expérience (statut, rémunération, etc...).

Permettre aux personnes de concilier vie professionnelle et vie familiale, d'accéder aux services de proximité :

En développant notre dispositif d'accompagnement relatif aux salariés aidants (label, questionnaire, sensibilisation dans les entreprises).

En guidant les proches aidants dans leur recherche de solutions pour les personnes qu'ils accompagnent et leurs éventuels besoins de répit et de soutien. Dans la plupart des pays européens, les aidants se sentent isolés, ils n'ont ni le temps ni la possibilité de quitter leur domicile ou de participer à des activités sociales. Les services d'aide à domicile, les soins infirmiers à domicile, les solutions de répit ou l'aide aux personnes sont les types de soutien disponibles que plébiscitent les aidants familiaux. Disposer de tels services les soulagerait grandement de leurs lourdes responsabilités de prise en charge et garantirait une vie autonome à leurs proches au sein de la communauté tout en leur assurant une aide de qualité.

En professionnalisant les acteurs du secteur et le monde de l'entreprise.

Permettre aux jeunes aidants d'être mieux accompagnés :

En développant des actions de sensibilisation dans les collèges et lycées à destination des communautés éducatives et des étudiants eux-mêmes.

DÉFI#2

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION
DE L'OFFRE



DÉFI#2

L'évolution de l'offre médico-sociale doit permettre d'abord de répondre à l'aspiration des personnes à devenir des citoyens à part entière, à bénéficier d'un accompagnement sans rupture, adapté à leurs besoins et à leurs attentes. Penser autrement l'accompagnement des personnes en difficulté du fait de la maladie, du handicap, de l'âge, des difficultés sociales et économiques ne va pas de soi et passer d'une logique institutionnelle à une réponse exclusive « hors les murs » ne se décrète pas et n'est probablement pas souhaitable. Ne perdons pas de vue non plus que les acteurs de l'accompagnement devront continuer de renforcer des réponses « dans les murs » pour les personnes présentant la plus grande vulnérabilité. Sans opposer l'institution et le domicile, cette transformation progressive doit permettre de sécuriser les parcours quel que soit le lieu de vie choisi. L'ouverture sur la personne et son environnement doit garantir, à chaque personne un accompagnement souple, évolutif qui favorise son accès aux apprentissages, à la formation et à l'emploi, à la santé, au logement et à sa pleine participation à la vie sociale.



NOUS VOULONS

Accompagner les changements de pratiques des organisations du social et du médico-social souhaitant bénéficier de notre expertise dans nos domaines de compétences :

En développant des ressources mobilisables par les acteurs de droit commun soucieux d'enrichir leurs propositions d'accueil et par les acteurs médico-sociaux souhaitant modifier leurs techniques d'accompagnement.

En soutenant une démarche prospective relative aux nouveaux services pouvant être déployés. Elle sera issue de l'observation et d'études sur l'offre existante.

En contribuant à la coordination et à la mobilisation des différentes compétences nécessaires aux personnes dans leur quotidien.

En consolidant les fondements de nos démarches qualité s'agissant notamment de la promotion de l'autonomie des personnes et d'ouverture vers l'extérieur.

En élargissant le périmètre de nos certifications pour tenir compte des besoins spécifiques populationnels et pour tendre vers une accessibilité universelle : scolarisation, accès à la vie sociale, emploi, logement, culture, loisir, sport, transport, accès à la prévention et aux soins, ...

Faire connaître, reconnaître et valoriser les meilleures pratiques professionnelles :

En sensibilisant les professionnels du secteur, les personnes concernées et le grand public sur les outils, l'offre existante et les projets innovants en cours.

En garantissant la qualité de l'accueil, des accompagnements et des prestations via des évaluations pertinentes.

En développant des partenariats avec les institutions (ARS, CD, etc...).

En promouvant et en soutenant le développement d'une offre d'accompagnement en milieu ordinaire.

En renforçant la communication en direction des utilisateurs de services Cap'Handéo, pour les informer du contenu des référentiels et sur les différentes possibilités d'utiliser le service. Nous voulons également donner la possibilité aux utilisateurs de s'exprimer sur leur expérience client et de favoriser le partage avec la communauté d'utilisateurs.

Participer à faire évoluer toute l'offre de tous les secteurs d'activité ayant prise dans la qualité de vie au quotidien des personnes.



DÉFI#3

S'INSPIRER DES INITIATIVES
EUROPÉENNES ET FAIRE RAYONNER
NOS TECHNIQUES
D'ACCOMPAGNEMENT AU-DELÀ
DE NOS FRONTIÈRES



DÉFI#3

La Commission européenne a publié, le 3 mars 2021, sa stratégie 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées. Cette approche vise notamment à consolider les droits des personnes handicapées afin qu'elles puissent participer pleinement à la société.



Cette politique européenne du handicap s'appuie sur :

La stratégie européenne 2010-2020 qui a induit de nombreuses avancées.

Le socle européen des droits sociaux, qui guide les politiques sociales et de l'emploi en Europe.

La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées ratifiée par l'ensemble des pays de l'UE.

Cette nouvelle stratégie sur dix ans s'articule autour de trois thèmes :

Les droits dans l'UE, les personnes handicapées ont le droit, comme tout citoyen européen, de s'installer dans un autre pays et de participer à la vie politique;

L'autonomie, les personnes handicapées ont le droit de vivre de façon autonome et de choisir où et avec qui elles veulent vivre (les services sociaux dédiés à leur autonomie et à leur inclusion seront améliorés) ;

La non-discrimination et l'égalité des chances ; des initiatives viseront à protéger les personnes handicapées contre toute forme de discrimination et de violence et à garantir leur accès à la justice, à l'éducation, à la culture, aux services de santé et à l'emploi.

Handéo souhaite apporter sa contribution à l'idée d'une Europe sans entraves et à l'autonomisation des personnes handicapées, afin qu'elles puissent jouir de leurs droits et participer pleinement à la société et à l'économie. Nous partageons les objectifs qui consistent à faire en sorte que toutes les personnes handicapées en Europe, indépendamment de leur sexe, de leur race ou de leur origine ethnique, de leur religion ou de leurs convictions, de leur âge ou de leur orientation sexuelle puissent jouir de leurs droits fondamentaux; bénéficier de l'égalité des chances et de l'égalité de participation à la société et à l'économie; puissent décider où, comment et avec qui elles vivent; se déplacer librement dans l'UE, quels que soient leurs besoins en termes d'assistance; ne soient plus victimes de discriminations.

NOUS VOULONS

Nous inscrire dans les actions et initiatives qui découlent de la nouvelle stratégie 2021-2030 :

En partageant notre expérience et nos travaux notamment de la participation au processus démocratique, etc...

En proposant nos cadres de référence et démarches qualité qui tendent à rendre effectifs les droits des personnes et favorisent la qualité de vie.

Participer et nous impliquer dans la construction d'un réseau européen et international :

En proposant des projets utiles relatifs à l'accessibilité (être en mesure de circuler et de séjourner librement, mais aussi de participer au processus démocratique) et à la qualité de vie décente et vivre de manière autonome: nous accompagnerons le processus inclusif et la protection sociale.

En éclairant des besoins ou des initiatives françaises et en mettant à disposition nos ressources (études, publications, référentiels, etc...).

En adhérant aux réseaux de familles et de gestionnaires par la contribution active de nos productions pour renforcer leurs plaidoyers.





CITOYENS, TOUT SIMPLEMENT

Projet stratégique
2022-2026

Handéo Groupe
01 43 12 19 29
contact@handeo.fr

